



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les informations communautaires

Les annonces – Les informations

Le carnet familial

La vie scolaire et périscolaire

La vie associative

La vie du village

Le calendrier des fêtes et des manifestations

La recette

Le mot du Maire

Chère Lorquinoise, cher Lorquinois,

L'année qui arrive à son terme est largement impactée par cette crise qui déchire notre pays et sidère le monde.

Au moment où j'écris ces lignes, l'alerte maximale est décrétée en France à la veille d'un nouveau samedi de manifestations des "gilets jaunes", alors que le président Emmanuel MACRON ne s'exprimera qu'en début de semaine prochaine. La tension et l'angoisse sont non seulement palpables au sommet de l'État, mais également dans nos campagnes habituellement si paisibles.

Heureusement, dans notre petit bourg, bien éloigné de toutes ces violences, c'est la plus belle des fêtes qui se prépare : Noël. Les employés communaux sont, comme chaque année, en train de mettre en place les dernières illuminations extérieures. La salle des fêtes, quant à elle, était magnifiquement décorée pour accueillir les enfants de la maternelle et Saint Nicolas le 1^{er} décembre pour le traditionnel spectacle et la remise de cadeaux. Une fête toujours très réussie grâce aux efforts et à la générosité de tous les enseignants, responsables et intervenants. Merci à eux.

L'année 2018 s'est globalement bien passée dans le domaine de la prévention des accidents. Il reste cependant, en 2019, des progrès à réaliser pour sécuriser davantage la circulation et le stationnement dans notre village : mise en place de dispositifs réducteurs de vitesse et d'interdiction de stationner. A titre d'exemple, ni le camion de ramassage des ordures ménagères ni le chasse-neige ne peuvent circuler en journée sur le chemin des Boules alors que deux parkings sont libres à moins de 100 mètres du cabinet médical.

Le périscolaire « Les Lutins » est depuis le 1^{er} septembre 2018 géré par la commune pour une gouvernance plus rationnelle, plus stable et moins onéreuse. La gestion était depuis 2004, assurée par le groupement d'employeurs de la vie associative (GEVA) dont le siège est à Metz. La commune, qui participait pourtant financièrement au soutien du périscolaire, n'avait cependant aucune responsabilité et aucune possibilité d'action dans le domaine de l'emploi du personnel en service dans cette structure. A compter du 1^{er} septembre 2018, le conseil municipal, sur proposition de l'association « Les Lutins » a décidé de prendre totalement en charge le service d'accueil périscolaire et les centres de loisirs mis en place au profit des élèves des écoles maternelle et primaire de Lorquin et de créer trois postes d'animateurs qualifiés en complément des 10 postes d'employés communaux déjà existants. Une sage décision de l'association et du conseil municipal qui permet ainsi à la commune d'assurer pleinement ses responsabilités auprès des enfants et des parents. L'association s'est ensuite « auto-dissoute ».

Comme chaque année, j'en profite pour remercier très chaleureusement ceux qui contribuent à la réussite de ces fêtes et à la bonne marche de la commune tout au long de l'année : mes adjoints et le conseil municipal, nos employés communaux et également tous les gens de bonne volonté qui œuvrent consciencieusement et discrètement dans l'intérêt général.

Je n'oublie pas le monde associatif que la commune soutient, les pompiers, les commerçants et les artisans, les enseignants et le personnel soignant, en particulier celles et ceux qui veillent et assistent les malades et les personnes vulnérables tout au long de l'année et pendant les fêtes, leur apportant ainsi un peu de chaleur et de réconfort.

Nous avons, en cette fin d'année, une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles qui demeurent dans la peine et pour nos malades qui vivent dans la souffrance. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, le Conseil municipal, le Personnel communal et moi-même nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2019. Joyeux Noël, bonne et heureuse année à toutes et à tous et **rendez-vous le dimanche 6 janvier 2019 à 17 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.**

Bonne lecture de ce bulletin et joyeuses fêtes.

Jean Pierre JULLY

Les comptes rendus du Conseil Municipal

Les délibérations du conseil municipal

La séance du conseil municipal du 25 juin

Gestion du périscolaire « Les Lutins »

Depuis 2004, l'association « LES LUTINS » a organisé un accueil périscolaire et des centres de loisirs avec le soutien de la municipalité.

A compter du 1^{er} septembre 2018, le conseil municipal a décidé :

- à la majorité (1 voix contre et 3 abstentions) de prendre en charge le service d'accueil périscolaire et les Centres de loisirs (ALSH) mis en place au profit des élèves des écoles maternelle et primaire de Lorquin,
- à l'unanimité de créer un budget annexe,
- à la majorité (1 abstention) de créer 3 postes d'animateurs

La séance du conseil municipal du 24 septembre

Affaire périscolaire – Règlement intérieur du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les règles définies au règlement intérieur du périscolaire, qui a été étudié et approuvé par la commission du périscolaire.

Affaire scolaire - Subvention classe transplantée

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'inscription d'une subvention de 1 900,- € au BP 2019 pour un projet de classe transplantée de l'école élémentaire. 38 élèves lorquinois sont concernés.

Subvention exceptionnelle – Avenir Rugby Club

Le conseil municipal, à la majorité (2 abstentions) décide d'attribuer une subvention exceptionnelle pour la rénovation de la toiture du Club House d'un montant de 2 500,- €.

Le devenir du bâtiment ex CREA METAL

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le devenir du bâtiment sachant qu'une personne est intéressée pour y installer un garage professionnel. Dans un premier temps le louer pour une durée d'un an et par la suite le vendre. Pour cela, la commune doit réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux. Des devis seront demandés à diverses entreprises afin de chiffrer le coût. Le maire propose de mettre ce point au prochain conseil municipal pour se prononcer sur le devenir de ce bâtiment.

Demande de subvention pour la mise en sécurité de la rue Général Leclerc

En date du 28 mai 2018, le maire avait évoqué la possibilité de mise en place d'un feu de « récompense » rue Général Leclerc afin de faire ralentir la circulation au niveau de la boulangerie SCHMITT jusqu'à la pizzeria MARCO. Un devis de la société EST RESEAU a été établi pour un montant de 25 327,-€ HT. Le conseil municipal a souhaité étudier un 2^{ème} projet pour la mise en sécurité de cette zone afin de comparer les tarifs. A ce jour, aucun projet n'a abouti. C'est pourquoi, le maire sollicite le conseiller délégué en charge des travaux afin d'obtenir un devis pour le second projet de rétrécissement de la chaussée afin de monter les dossiers de subventions pour 2019 et afin de connaître le coût de revient final du projet. Le conseil municipal autorise le maire à faire les demandes de subventions pour la mise en sécurité de la rue Général Leclerc dès que les devis seront finalisés.

Désignation des membres d'une commission de contrôle pour la révision de la liste électorale

Une nouvelle réforme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 sur la gestion des listes électorales. La mise en place d'une commission de contrôle doit être composée de 5 conseillers dont trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges ; et 2 conseillers appartenant à la 2^{ème} liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

Les membres nommés de la commission de contrôle sont :

DARDAINE Alain – HENRY Liberta – LIMON Laurence

NEY Christine - FUCHS Hervé

Les informations communautaires

Les informations communautaires sont jointes à ce bulletin :

- Calendrier de collecte des déchets,
- Schéma de cohérence territoriale du syndicat mixte du PETR du Pays de Sarrebourg,
- Evolution des performances de traitement des déchets ménagers
- Offre de mobilité sur le territoire de Sarrebourg Moselle-Sud,
- Espace énergie habitat du Territoire de Sarrebourg.

Les annonces – Les informations

La semaine du goût à la maison d'accueil spécialisée (MAS).

Pour la première fois, la MAS « Les Ranzau », située dans le centre hospitalier de Lorquin, a organisé la semaine du goût. Cette initiative a remporté un vif succès auprès des résidents.

Lundi après-midi, Isabelle Vidal, apicultrice, est venue expliquer son métier-passion. Son intervention a permis de rappeler l'importance des abeilles et de la pollinisation sur l'environnement. Cette première journée s'est terminée par une dégustation de différents miels.

Puis, mardi, le charcutier Philippe Reinhardt a fait passer les pensionnaires du sucré au salé. Il a expliqué son métier et il a présenté les saveurs et textures de diverses charcuteries. Et, pour illustrer ses explications, il a offert à la MAS un vaste assortiment de produits faits maison que tous ont pu apprécier en fin de séance.

Valérie Soulier et son second ont terminé cette première semaine du goût par une séance consacrée au chocolat.





Brioche de l'amitié

L'opération « Brioche de l'Amitié » qui s'est déroulée du 4 au 6 octobre au profit des enfants présentant un handicap a connu un beau succès. **Cette année : 1077,- Euros ont été versés à l'association pour 200 brioches (1105,- Euros en 2017, 1103,50 Euros en 2016 et 964,50 Euros en 2015).** Merci à vous pour ces dons toujours bienvenus et merci à celles de nos associations qui ont bien voulu se dévouer pour cette noble cause.





Périscolaire LES LUTINS

6, rue Dr Crevaux 5779

Tél. 03.87.25.43.73

Mail : leslutins@laposte.net

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le Périscolaire « Les LUTINS » est géré par la mairie. Le périscolaire accueille les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- **7h00 à 8h20** - Les enfants sont accueillis et ont des activités libres et calmes (lecture, coloriage, jeux ...) Pas de petit déjeuner, néanmoins **les enfants sont autorisés à apporter leur propre collation.**
- **11h20 à 13h10** - Le repas est servi à la salle de restauration au sein de l'école primaire. Le service se fait en 2 groupes.
- **16h10 à 18h00** - Goûter fourni par le périscolaire - Activités libres
Un atelier par mois de 16h10 à 17h30 sur inscription uniquement

Activités du 1^{er} trimestre 2018 :

L'équipe d'animation propose 3 ateliers :

Lundi 8 octobre : Bricolage d'Halloween



Lundi 12 novembre : Décoration de Noël



Lundi 17 décembre : **Confection de Bredele**

Centres de Loisirs 2019 :

Du 11 au 15 février 2019 - Thème : LA MONTAGNE

Du 8 au 12 avril 2019 - Thème : LA KERMESSE

Du 8 au 26 juillet 2019 – *Thème à définir*

Mme BARBIER Claudie, Directrice

M. FARENEAU Jean-Louis, animateur

Mme JANNY Marie, animatrice

Mme JOLY Dominique, ATSEM

Mme HISLER Véronique, adjoint technique



NOUVEAU

Au 1^{er}
janvier
2019

Elections

Elections Européennes le dimanche 26 mai 2019

Mise en place du répertoire électoral unique

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

En vertu de l'article L17 du code électoral, **pour participer à un scrutin, un électeur doit avoir déposé sa demande d'inscription au plus tard le sixième vendredi avant un scrutin**, sauf dérogations prévues par l'article L30 du code électoral (mobilité professionnelle, acquisition ou recouvrement du droit de vote après la date limite d'inscription).

La commission de contrôle s'assure avant chaque scrutin de la régularité de la liste électorale. Elle peut, au plus tard le 21^e jour avant le scrutin, réformer les décisions du maire ou procéder à l'inscription d'un électeur omis ou à la radiation d'un électeur indûment inscrit. La liste électorale ainsi constituée est rendue publique le lendemain de la réunion de la commission de contrôle.

En cas d'absence de scrutin dans l'année, la liste électorale est examinée par la commission de contrôle et rendue publique en fin d'année civile.

Membres de la commission de contrôle :

DARDAINE Alain – HENRY Liberta – LIMON Laurence

NEY Christine - FUCHS Hervé

RAPPEL : Comment voter ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.



Rappel des règles d'urbanisme

Il est rappelé que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

« En cas de non-respect de cette procédure, il est toujours temps de venir en mairie déposer votre dossier. »

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable (DP)

- création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,

- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire (PC)

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le carnet familial

Jubilaires de juillet à décembre 2018 :

- Mme WEBER née MAIRE Anne Marie, 88 ans, le 6 juillet
- Mme ANGRAND née ORGEL Gabrielle, 89 ans, le 21 juillet
- Mme BROZOVIC née FOURMANN Marie-Louise, 92 ans, le 2 août
- Mme ORGEL née GERARD Justine, 93 ans, le 8 septembre
- Mme BAUMANN née MARCEL Huguette, 88 ans, le 16 septembre
- Mme HENRION Marie-Joséphine, 95 ans, le 21 septembre
- Mr SIESS René, 88 ans, le 27 septembre
- Mme ORGEL née GUNTHER Cécile, 93 ans, le 17 octobre
- Mme DEMANGE Paulette, 88 ans, le 3 novembre
- Mr ORGEL Albert, 88 ans, le 12 novembre
- Mme HENRY née CIERLACZYCK Georgette, 91 ans, le 26 décembre
- Mme BECHEREND née WILM Frieda, 97 ans, le 26 décembre
- Mme KREUTZMANN née SCHELLENBERGER Marie-Louise, 90 ans, le 30 décembre

Nos compliments

Naissances :

- BONNEAU Luck né le 30 août 2018 à SAVERNE
- PIERCY MIRALLES Diego né le 2 octobre 2018 à SAVERNE
- ARDUIN Clémentine Lola Zoé née le 18 octobre 2018 à SARREBOURG
- FROMEYER Maël né le 1^{er} novembre 2018 à SAVERNE
- ROBIN Maël Jean né le 25 novembre 2018 à SAVERNE

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et tous nos vœux de bonheur à ces petits lorquinois.

Décès :

- STEFAN Claude, décédé le 22 juillet 2018 à SARREBOURG
- BERTHOME Pierre, décédé le 25 juillet 2018 à LORQUIN
- PEROT épouse SEROT Marianne, décédée le 27 juillet 2018 à NANCY
- SEINGUERLET veuve LAMBOUR Odette, décédée le 7 août 2018 à SARREBOURG
- BÖHM Manfred, décédé le 24 août 2018 à SAVERNE
- MARTIN André, décédé le 25 septembre 2018 à LORQUIN
- JACQUES Paul, décédé le 23 septembre 2018 à VANDOEUVRE-LES-NANCY
- FRITZ André, décédé le 15 octobre 2018 à SARREBOURG
- FIKUART veuve HUBER Marthe, décédée le 19 octobre 2018 à LORQUIN
- COURTOIS Alain, décédé le 2 novembre 2018 à STRASBOURG

Nos condoléances respectueuses aux familles dans l'épreuve.

Mariages :

- JOSEPH Nicolas et BERTOLERO Lise le samedi 7 juillet 2018
- COTEL Guillaume-Jean et MAKKA Cassandra le samedi 8 septembre 2018

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur aux époux

La vie scolaire et périscolaire

Les élèves du cycle 2 de l'école élémentaire visitent le secteur de la mémoire de Leintrey (54).

Le comité du Souvenir Français de Lorquin a organisé cette visite sur les lieux de mémoire de Leintrey le vendredi 15 juin 2018 par un soleil radieux. Les élèves étaient accompagnés par leur professeur M Kévin FONTAINE, de parents d'élèves et de membres du comité du souvenir français de Lorquin. Ils ont ainsi pu visiter le cimetière franco-allemand de Reillon et les fameux entonnoirs de Leintrey en Meurthe et Moselle.

Ces excavations d'environ 60 mètres de diamètre et de 15 à 20 mètres de profondeur ont été provoquées par l'explosion de 4 mines souterraines allemandes, lors de la première guerre mondiale, dans la nuit du 10 au 11 juillet 1916, causant la disparition de 73 hommes (compagnie du 162e régiment d'infanterie).

Après avoir déposé une gerbe devant le monument du 162 RI élevé à la gloire de ces soldats morts pour la France à cet endroit, tout le groupe s'est rendu à l'espace loisir d'Embermenil pour y déjeuner – un casse-croûte tiré du sac.





Le Collège des Deux Sarres :

Les 6èmes à l'opéra

Dans le cadre du partenariat avec l'Opéra National de Lorraine, les élèves de la classe de 6ème3 du collège des Deux Sarres de Lorquin sont allés à l'opéra de Nancy pour assister à la représentation de l'opéra « Aïda ».

Ce spectacle est l'aboutissement d'un travail pédagogique. Les buts étaient de familiariser les élèves avec le monde de l'opéra.



Les 3èmes découvrent le 1^{er} RHC.

Les classes de 3^{ème} du collège des Deux Sarres de Lorquin ont été invitées par le 1^{er} Régiment d'Hélicoptères de Combat de Phalsbourg.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre du « parcours avenir » et donc du travail sur leur orientation. Les élèves ont pu découvrir la palette des métiers, des spécialités, qui existent dans un régiment d'hélicoptères de l'armée de Terre, les contrôleurs aériens, les personnels chargés de la météorologie, ceux qui s'occupent des cartes, mais aussi la spécialité de pompier aéronautique et bien sûr celle de pilote d'hélicoptère. Ils ont vu décoller et voler les différents hélicoptères. Ils sont montés dans un hélicoptère de transport NH 90 Caïman, et ils ont vu de près un hélicoptère de reconnaissance et d'attaque EC 665 Tigre. Les pilotes ont répondu à leurs nombreuses questions, du coût des engins à la vitesse de vol, à l'équipement des hélicoptères. Puis, tous se sont rendus au centre de simulation. Pour terminer la visite, ils se sont relayés dans le simulateur, volant dans différents endroits et paysages, d'abord comme pilote puis commandant de bord. En résumé, une matinée intense et riche à la rencontre du personnel de la base soucieux de présenter son travail aux plus jeunes.



Le maire explique la commune aux délégués de classe du collège.

Dans le cadre de la formation des délégués de classe, le maire de Lorquin a reçu en mairie un groupe d'élèves du collège des deux Sarres, à raison de deux délégués pour chacune des classes du collège. Ils ont été accueillis dans la salle où se réunit le conseil municipal et où sont célébrés les mariages. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le maire a expliqué pendant une trentaine de minutes ce qu'est une commune, ses compétences et ses grands choix (la politique municipale, le budget, ...). Il leur a précisé sa place dans la hiérarchie de l'appareil de l'Etat, le fonctionnement du conseil municipal et le rôle de ses adjoints. Pour conclure, il a fait un parallèle entre les droits et les devoirs des représentants d'une municipalité et ceux de ces jeunes étudiants qui ont poussé le sens des responsabilités jusqu'à représenter leurs camarades au sein du collège.

La présentation, écoutée avec attention par tous, a été suivie de quelques questions. Puis les élèves sont descendus en salle des fêtes, transformée pour l'occasion en salle de cours. Pendant toute la journée, avec leurs professeurs, ils ont découvert ce qu'allait être leur tâche de délégué de classe pendant le reste de l'année scolaire.



Une journée très studieuse, riche d'enseignements.

**Remise de diplômes aux collégiens.**

Le collège des Deux-Sarres a organisé une cérémonie de remise de diplômes du brevet et de certification en allemand. Les parents étaient venus en nombre à cet événement.

Le maître de cérémonie, Philippe SWIENTY, Principal du collège des Deux-Sarres a remis à chacun le diplôme du brevet et, pour quelques élèves, la certification en allemand. L'ensemble du corps enseignant et le maire de Lorquin, étaient aussi présents. La salle était bondée, nombre de parents ont fait le déplacement pour assister à cette cérémonie officielle.



Un grand bravo à ces étudiants méritants.

Saint-Nicolas rencontre les enfants de la maternelle à la salle des fêtes et même à l'école

Une fois de plus, les enseignants et les personnels de l'école maternelle avaient préparé un joli spectacle pour fêter Saint-Nicolas.

Le saint patron de la Lorraine a pris le temps de regarder les danses et les chants des enfants. Sous son regard débonnaire, les tout petits comme ceux de la grande section ont eu à cœur de faire pour le mieux. Le saint siégeait au premier rang, entouré par le maire, des membres du conseil municipal et les parents. A l'issue du spectacle, Saint-Nicolas semblait satisfait par la prestation des enfants. C'est alors qu'il s'est installé sur scène et a distribué les cadeaux offerts par la commune à chacun des enfants, sous le regard attendri des parents et grands-parents. Pendant la représentation, des parents de l'APEL (association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Lorquin) avaient ouvert un stand « petite restauration » avec boissons chaudes ou froides et gâteaux. Les bénéfices ainsi réalisés serviront intégralement à financer des activités pour les enfants.





Les dames bricolent.

Pour la première fois, la section « bricolage » du club de l'amitié de Lorquin a tenu un marché de Noël. Cette section bricolage regroupe une trentaine de dames. Ces habiles bricoleuses avaient installé quelques tables dans la salle des fêtes et proposaient de très jolies réalisations. Et le produit de la vente sera intégralement reversé pour les activités des enfants du groupe scolaire de Lorquin.



La vie associative

La réunion annuelle du Souvenir Français.

Le 7 octobre, le comité de Lorquin du Souvenir Français a tenu sa réunion annuelle dans la salle des fêtes communale. Les élus présents étaient nombreux, démontrant ainsi l'importance qu'ils accordent à cette association.



La gymnastique douce, c'est reparti.

A l'initiative du club de l'amitié de Lorquin, les séances de gymnastique douce ont repris. Paul-Michel SEROT, kinésithérapeute retraité, mène des séances adaptées à tous et à tous les âges. La quarantaine de participants, majoritairement des femmes, réalisent des exercices d'entretien articulaire et de mobilité musculaire. Les activités, qui ne nécessitent pas de qualités physiques particulières, comprennent également des mouvements pour renforcer l'équilibre et la coordination.

Les séances de gymnastique douce ont lieu à la salle des fêtes de Lorquin, tous les mardis, de 17 h 30 à 18 h 30, toute l'année, sauf en juillet et en août. Pour les personnes intéressées, il reste encore des places. **Pour tout renseignement, contacter Paul-Michel SEROT au 06 86 99 52 71 ou la marie de Lorquin au 03 87 24 80 08.**



Les Sapeurs-Pompiers fêtent Sainte-Barbe.

Ce 8 décembre, les sapeurs-pompiers du centre d'intervention de secteur de Lorquin ont fêté leur sainte patronne.

Une table magnifique, décorée avec goût par l'association.



SAINTE-BARBE

Ah la Sainte-Barbe !ou Sainte-Barbara ! Qui ne connaît pas la Sainte-Barbe des pompiers et de tous ceux qui manient le feu ou la poudre. Tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe. Le 4 décembre (journée officielle du calendrier), c'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année, le moment où l'on se retrouve, pour évoquer les faits marquants, pour les nominations et les remises de récompenses, mais aussi tout simplement pour partager un bon repas dans une ambiance de franche camaraderie.

La vie du village

La fête nationale - Le 14 juillet 2018 :

Une cérémonie toujours empreinte de solennité et de panache, clôturée par le traditionnel défilé motorisé des sapeurs-pompiers. Une cérémonie digne et très réussie.

Le 14 juillet: c'est un symbole très fort: c'est la reconnaissance de l'égalité des hommes et des femmes entre eux. C'est aussi le sens profond de ces trois mots: liberté, égalité, fraternité qui sont le fondement de notre république.



La Fête d'été de la communauté de paroisses

La 14^{ème} fête de l'été des paroisses de la communauté Sainte-Croix de Lorquin s'est déroulée le dimanche 30 juillet.

Une très belle messe a été dite en plein air par l'abbé Joseph SCHLOSSER à 10 h 30. Après la célébration de l'office religieux, les fidèles des 9 paroisses de la communauté de paroisses Sainte Croix ont pu partager l'apéritif puis un bon repas dans une ambiance conviviale. En début de soirée, pour terminer cette journée, les organisateurs ont allumé les fours et servi tartes flambées et pizzas.

Bravo et grand merci aux bénévoles !



La fête patronale

Météo ensoleillée pour la fête patronale.

Le temps de la fête, quelques forains se sont installés au Pâquis, au centre de Lorquin pour le week-end. Parents et enfants ont profité du soleil et de températures dignes de ce bel été pour s'amuser sur la fête foraine et s'offrir quelques bons moments. Le carrousel pour les petits enfants n'était malheureusement pas présent à ce rendez-vous annuel tant attendu – par crainte d'un chiffre d'affaires médiocre semble-t-il ! Dommage. La municipalité a été informée au dernier moment de cette décision et espère que l'an prochain cette situation ne se reproduira pas.



Dommage, le carrousel des tout petits a fait défaut cette année ! Une grande déception pour tous les Lorquinois.

Les arboriculteurs préparent la campagne de distillation.

Samedi 22 septembre, quelques membres du bureau directeur se sont retrouvés au local des arboriculteurs pour préparer les matériels en vue de la campagne de distillation. Les deux alambics ont été nettoyés, les cheminées ramonées et les locaux ont été briqués. Les alambics sont désormais prêts pour la campagne de distillation qui débutera le lundi 1er octobre. Pour distiller, il suffit d'avoir des arbres fruitiers, être inscrit à l'association et avoir réservé une journée. Pour tout renseignement ou réservation, contacter le président de l'association, **Lucien CARON** au 03 87 24 87 55 ou 06 79 40 74 60 ; le trésorier, **Patrice SCHMIDT** au 03 87 24 89 27 ou 06 74 04 48 03 ; ou le secrétaire, **Patrick DESSERTENNE** au 03 87 03 70 46 ou 06 85 26 23 88.





C'est indéniablement une affaire de spécialistes !

Retrouvailles des classes 47 à 52.

Samedi 13 octobre, les aînés de Lorquin des classes 47 à 57 se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un repas de retrouvailles. Jean-Marie ORGEL, un des organisateurs de la soirée, a remercié les 70 convives d'avoir répondu favorablement à l'invitation, en particulier celles et ceux venus de loin. Le but essentiel de la soirée était de se retrouver, favoriser les échanges et se remémorer des souvenirs. Une exposition de photos a permis à tous de revivre des instants de leur jeunesse, de leur scolarité mais aussi de leur communion.

Après de longues minutes à se retrouver et à échanger, tous sont passés à table pour savourer un magnifique repas.



Une très agréable soirée. Merci à l'équipe d'organisation.

La commune invite ses Aînés.

Dimanche 28 octobre, le maire de Lorquin, le conseil municipal et l'interassociation accueillaient les aînés du village et le personnel communal. 145 personnes étaient présentes pour déguster un excellent repas préparé et servi par le chef Momo, restaurateur à Lorquin, et son équipe. Le député Fabien Di FILIPPO ; le vice-président du conseil départemental Patrick REICHHELD ; la conseillère départementale Nicole PIERRARD et le président de la communauté de communes Roland KLEIN ont fait l'honneur de leur présence.



Une salle décorée avec goût par l'équipe de l'inter association pour honorer nos aînés. Notre doyen était aussi de la fête, merci M. RIETHMULLER pour cet honneur.



**Il fait bon vivre à Lorquin,
un village si paisible !**

*Et nul besoin de Smartphone,
Facebook ou encore Twitter*



Le 11 novembre 2018 - Lorquin commémore le centenaire de l'armistice.

Il y a exactement 100 ans, l'armistice était signé et mettait fin aux combats de la Première guerre Mondiale sur le front occidental. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, le cortège repart pour le carré militaire du cimetière communal. Sur place, des élèves de 3^{ème} du collège des 2 Sarres accompagnés de professeurs d'histoire et de français lisent des lettres du soldat Jean MAZAL, tué en août 1914 pendant la bataille de Sarrebourg et inhumé au carré militaire. Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts retentit, puis l'hymne national, repris en cœur par l'assistance. A l'issue, l'ensemble des participants s'est regroupé dans la salle communale pour le dernier acte de cette commémoration : la mise à l'honneur de Gilbert ADNOT, porte-drapeau de la section UNC de Lorquin et environs durant 47 ans puis le vin d'honneur.



Porte-drapeau depuis 47 ans.

Après les cérémonies du 11 novembre, le maire de Lorquin, président de la section locale de l'UNC (union nationale des combattants), et les membres de l'association, ont tenu à mettre à l'honneur Gilbert ADNOT, le porte-drapeau de l'association.

Gilbert ADNOT est membre de la section UNC de Lorquin et Environs et porte-drapeau depuis la création de la section par Pierre BERTHOME en 1971. Il est appelé sous les drapeaux en décembre 1955 au 8^{ème} régiment d'artillerie à Verdun. Très vite, il est rejoint l'Algérie. Il effectue 26 mois de service militaire dont 21 mois passés en Algérie. Il est titulaire de la croix du combattant et de nombreuses autres décorations. Porte-drapeau exemplaire, Gilbert ADNOT est toujours disponible pour participer aux commémorations et cérémonies patriotiques mais aussi pour accompagner des camarades à leur dernière demeure.

Pour le remercier de sa fidélité, de sa disponibilité et de son engagement indéfectible, ses camarades de la section lui ont offert une réduction du drapeau qu'il a porté si longtemps.



Le calendrier des fêtes et des manifestations

Janvier

Dimanche 6 Janvier : Vœux de la Municipalité à 17h00 à la Salle des Fêtes (SDF)

Samedi 12 Janvier : Repas galettes par la Sportive Lorquinoise à la SDF

Dimanche 20 janvier : Repas du Club de l'Amitié à la SDF

Vendredi 25 janvier : Don du sang par l'association des donneurs de sang à la SDF

Dimanche 27 janvier : Bourse aux vêtements de la MAM à la SDF

Février

Dimanche 3 février : Marche et soupe aux pois par l'IA à la SDF

Dimanche 10 février : Bourse aux vêtements de l'APEL à la SDF

Dimanche 18 février : Carnaval des enfants par l'APEL à la SDF

Samedi 16 février : AG des Anciens SP à la SDF

Samedi 23 et dimanche 24 février : Carnaval et choucroute – Restaurant du Bout des Canards à la SDF

Mars

Samedi ou dimanche 2 ou 3 mars: AG des Arboriculteurs à la SDF

Dimanche 10 mars : Carnaval par l'APEL à la SDF

Dimanche 24 mars : Concert des Sittelles à l'église et vin d'honneur à la SDF

Dimanche 31 mars : AG UNC à la SDF

Avril

Vendredi 19 avril : Brocante du vendredi-saint par la Sportive au lotissement des Boules

Mai

Mercredi 8 mai : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

Samedi 11 mai : soirée privée

Samedi 18 mai : AG Jules Crevaux à la SDF, inauguration plaque et conférence

Vendredi 24 mai : Don du sang à la SDF

Samedi 25 mai : Brocante nocturne par la Sportive au lotissement des Boules

Dimanche 26 mai : Elections européennes à la SDF

Juin

Dimanche 9 juin : soirée privée à la SDF

Samedi 22 juin : Fête de la musique et cents ans de la Sportive au bât. Kastendeuch

Dimanche 23 Juin : Cent ans de la Sportive au bât. Kastendeuch

Vendredi 28 juin : Fête des écoles par les écoles et l'APEL au Groupe Scolaire et à la SDF

Juillet

Samedi 6 Juillet : Fête du rugby et feu de la Saint-Jean au stade R. BORGH

Samedi 13 juillet : Bal populaire par l'Amicale des SP au CIS

Samedi 13 juillet : Marche aux lampions par l'APEL

Dimanche 14 Juillet : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur à la SDF

Dimanche 28 Juillet : Fête de la Communauté de paroisses par le Conseil de Fabrique au terrain R. BORGH

Août

Vendredi 2 août : Don du sang à la SDF

Samedi 3 août: Challenge de pétanque et cochon de lait à la Gare

Samedi 24 août : Loto par la MAM à la SDF

Septembre

Samedi 14 septembre : Dîner dansant de la fête patronale par l'IA à la SDF

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : Fête patronale Place du Pâquis ou Parking du foot

Samedi 28 Septembre : Soirée réunionnaise par l'Amicale des SP à la SDF

Octobre

Dimanche 6 octobre : AG du Souvenir Français à la SDF

Vendredi 18 octobre : Don du sang à la SDF

Samedi 19 octobre : Soirée harengs par le Conseil de Fabrique à la SDF

Samedi 26 octobre : Cavalcade d'Halloween par l'APEL dans le village et au bâtiment du foot

Dimanche 27 octobre : Repas des Aînés par la Municipalité et l'IA à la SDF

Novembre

Samedi 2 novembre : Loto des donneurs de sang à la SDF

Lundi 11 novembre : Cérémonie patriotique – Vin d'honneur par la Municipalité à la SDF

Lundi 18 novembre : AG de l'IA à la SDF

Dimanche 24 novembre : Sainte Cécile et repas de la Chorale Diapason à la SDF

Samedi 30 novembre : Saint-Nicolas par l'école maternelle et l'APEL à la SDF

Décembre

Samedi 7 décembre : Ste Barbe par les SP à la SDF

Samedi 14 Décembre : Noël des enfants des SP au CIS

Dimanche 15 Décembre : Bourse aux vêtements par l'APEL à la SDF

Vendredi 20 décembre : Repas de Noël du CAT à la SDF

Dimanche 5 janvier 2020 à 17h00 : Vœux de la Municipalité à la SDF

Les SPRITZ

Spritz

Prép. : 15 min. Cuiss. : 10 mn.

Pour 60 pièces environ

165 g. d'amandes moulues / 125 g. de sucre / 1 œuf / 120g. de beurre / 250 g. de farine / 1 sachet de sucre vanillé / 1 cuil. à café de levure chimique.

Travailler la farine, la levure et le beurre d'une part.

Mélanger les autres ingrédients d'autre part.

Mélanger les deux préparations et les travailler pour obtenir une pâte lisse.

Mettre la pâte dans une poche à douille cannelée et former des bâtonnets de la longueur d'un doigt.

Disposer les bâtonnets sur la plaque beurrée et faire cuire à four moyen, à 200° C, (th. 7), pendant 10 minutes.

On peut également former des S ou des ronds.



Spritz au chocolat

Prép. : 15 min. Cuiss. : 15 mn.

Pour 70 pièces environ

200 g. de beurre / 120 g. de sucre / 1 blanc d'œuf / 250 g. de farine / 2 cuil. à café rases de levure chimique / 50 g. de chocolat en poudre / 50 g. d'amandes moulues.

Travailler le beurre en mousse. Ajouter le sucre et le blanc d'œuf.

Incorporer le mélange farine-levure tamisé, le chocolat et les amandes moulues. Mettre la pâte dans une poche à douille cannelée.

Disposer des tas de pâte, des bâtonnets, des S, etc. sur la plaque beurrée.

Faire cuire à four moyen-doux, à 160° C, (th. 5), pendant 15 minutes



---0---0---0---